# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2009

## LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE - (n° 2012)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N° 61

présenté par M. Daniel Paul, M. Lecoq et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

-----

#### ARTICLE PREMIER BA

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« minimale »

le mot:

« optimale »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

En l'état actuel, en dépit d'un titre prometteur, la proposition manque d'ambition en ne mentionnant qu'une compétence minimale. Les auteurs de cet amendement souhaitent donc que la loi donne compétence au CSA pour couvrir de manière optimale la population de chaque département.